

# EXIGEONS L'ÉRADICATION DE LA PÉDOCRIMINALITÉ EN FRANCE



# ÉRADIQUER LA PÉDOCRIMINALITÉ EN FRANCE : C'EST POSSIBLE, C'EST UNE QUESTION DE VOLONTÉ ET DE MOYENS

Alors que le Président de la République a affirmé que la protection de l'enfance est la priorité du quinquennat (grande cause nationale), nous demandons à ce que la lutte contre la pédocriminalité soit la priorité du Gouvernement.

Mettre en place une culture de la protection des enfants est une urgence et cela passe par **5 mesures phares** :

1. La reconnaissance par les institutions de **l'amnésie traumatique**
2. **L'imprescriptibilité** pour tous les crimes et les agressions sexuels sur les mineurs (car amnésie traumatique)
3. Des moyens importants contre la **cyber-pédocriminalité** (par exemple, des viols d'enfants en direct !) => La plateforme PHAROS (qui s'occupe de tous les délits en ligne, pas que les crimes sexuels) doit être massivement renforcée : 54 personnes seulement en France contre 300 au Royaume-Uni !
4. La **non-dénonciation** doit être sévèrement punie et impresrite (car amnésie traumatique)
5. La prévention à l'école, dès la maternelle, doit être généralisée, notamment à travers les **cours d'éducation affective et sexuelle**

## LA PÉDOCRIMINALITÉ EN FRANCE : DES CRIMES MASSIFS SUR LES ENFANTS SANS POLITIQUE PUBLIQUE POUR Y FAIRE FACE

- **160 000 le nombre d'enfants victimes de violences sexuelles chaque année, en France (CIIVISE)**
- 1 victime sur 2 d'inceste a moins de 9 ans
- 80 % des agressions sexuelles sur mineurs ont lieu au sein de la famille
- 98 % des auteurs d'inceste sont des hommes
- 4 victimes sur 5 est une fille
- 6 victimes sur 10 ne sont pas soutenues lorsqu'elles parlent
- 50 % des victimes font une tentative de suicide
- 50 % ont une amnésie traumatique

**1 ENFANT SUR 5 EST VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES (CONSEIL DE L'EUROPE)**

